



# Assemblée générale

Distr. générale  
14 août 2017  
Français  
Original : anglais

---

## Soixante-douzième session

Point 53 de l'ordre du jour provisoire\*

**Office de secours et de travaux des Nations Unies  
pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient**

## **Biens appartenant à des réfugiés de Palestine et produit de ces biens**

### **Rapport du Secrétaire général**

#### *Résumé*

Ce rapport est présenté conformément à la résolution 71/94 de l'Assemblée générale sur les biens appartenant à des réfugiés de Palestine et le produit de ces biens. Le 19 mai 2017, le Secrétaire général a adressé une note verbale à tous les États Membres, appelant leur attention sur les dispositions pertinentes des résolutions 71/91 à 71/94 de l'Assemblée et leur demandant de lui faire parvenir, au plus tard le 14 juillet 2017, des informations sur toute mesure qu'ils auraient prise aux fins de l'application de ces dispositions. Des réponses d'Israël et du Mexique ont été reçues concernant les demandes qui figurent au paragraphe 4 de la résolution 71/91, au paragraphe 4 de la résolution 71/92, aux paragraphes 12 à 30 de la résolution 71/93 et au paragraphe 4 de la résolution 71/94.

---

\* A/72/150.



## I. Introduction

1. Ce rapport est présenté conformément au paragraphe 6 de la résolution 71/94 sur les biens appartenant à des réfugiés de Palestine et le produit de ces biens.
2. Le 19 mai 2017, le Secrétaire général a adressé une note verbale à tous les États Membres, dont Israël, appelant leur attention sur les dispositions pertinentes des résolutions 71/91 à 71/94 de l'Assemblée et leur demandant de lui faire parvenir, au plus tard le 14 juillet 2017, des informations sur toute mesure qu'ils auraient prise ou envisagée aux fins de l'application de ces dispositions.

## II. Réponses reçues

### Israël

[Original : anglais]  
[26 juillet 2017]

La Mission permanente d'Israël auprès de l'Organisation des Nations Unies a l'honneur de se référer à la note du Secrétaire général concernant les résolutions 71/91 à 71/94, adoptées par l'Assemblée générale le 6 décembre 2016 au titre du point de l'ordre du jour intitulé « Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient ».

Israël avait à nouveau décidé de voter contre ces résolutions, étant donné qu'elles étaient manifestement motivées par des considérations politiques et qu'elles présentaient un point de vue partial ne reflétant pas la réalité sur le terrain.

Israël soutient les activités humanitaires que l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) mène dans le cadre de son mandat initial d'aider les réfugiés et d'exécuter le programme de secours direct et les programmes de travaux.

Néanmoins, Israël reste profondément préoccupé par le fait que l'UNRWA continue d'utiliser des fonds destinés aux opérations humanitaires à des fins de plaidoyer. Israël est troublé que l'Office persiste à donner une vision partielle du conflit que subit notre région, les réfugiés étant utilisés comme principal moyen d'atteindre cet objectif.

Plutôt que de se concentrer sur les secours et l'aide humanitaire, l'UNRWA choisit de promouvoir un programme politique controversé, tel que ses campagnes proactives pour le soi-disant « droit au retour » de millions de Palestiniens. La question des réfugiés palestiniens n'a pas été réglée entre Israël et les Palestiniens et ne peut l'être que par des négociations bilatérales directes entre les parties. Il est inacceptable qu'un organisme des Nations Unies promeuve activement les revendications d'une partie au conflit. Le plaidoyer de l'Office à cet égard est inconvenant et nuit aux efforts déployés pour dégager une solution politique.

Malheureusement, outre le fait que l'Office utilise pour financer des campagnes politiques des fonds destinés aux opérations humanitaires, nous avons observé au fil des ans de nombreux exemples de manquements de la part de l'Office et de son personnel.

Récemment, du personnel de l'UNRWA s'est même retrouvé dans les rangs du Hamas, organisation internationalement considérée comme terroriste. En février 2016, les autorités israéliennes ont révélé que Suhail al-Hindi, Président du syndicat de l'UNRWA dans la bande de Gaza et directeur de l'école primaire de l'UNRWA

réservée aux garçons réfugiés, avait été élu au bureau politique du Hamas. C'est ce même al-Hindi qui avait été suspendu par l'UNRWA en 2011 pour avoir rencontré Ismail Hania, dirigeant du Hamas. Sa suspension n'a duré que trois mois, après lesquels il a été autorisé à reprendre ses fonctions. De même, Muhammad al-Jamasi, chef du bureau d'études techniques de l'UNRWA, aurait également été élu au bureau politique du Hamas.

Dans un premier temps, l'UNRWA a démenti les allégations concernant ses employés. Il n'a suspendu al-Hindi et al-Jamasi qu'après avoir reçu des preuves irréfutables de leurs affiliations terroristes et n'a pas donné d'autre information sur les circonstances de leur renvoi. En outre, ce n'est qu'après avoir été interrogé publiquement sur l'affaire par la Mission permanente d'Israël auprès de l'Organisation des Nations Unies que le Commissaire général de l'UNRWA, Pierre Krähenbühl, a confirmé le renvoi d'al-Hindi. Alors même, il a tenté de minimiser l'infraction, affirmant qu'al-Hindi avait été renvoyé parce qu'il « s'était porté candidat à une charge électorale ».

Ce ne sont là que deux exemples récents de manquements de la part de l'UNRWA. Les agents de l'Office se sont souvent livrés à des actes odieux, notamment des appels sur les réseaux sociaux à commettre des actes de violence contre des Israéliens.

## Mexique

[Original : espagnol]  
[13 juillet 2017]

La Mission permanente du Mexique auprès de l'Organisation des Nations Unies a l'honneur de se référer à la communication du Département des affaires politiques datée du 19 mai 2017 concernant la demande d'informations sur l'application des résolutions 71/92 et 71/94 concernant les « opérations de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient ».

À cet égard, la Mission permanente a l'honneur de communiquer la présente réponse concernant les mesures prises par le Mexique pour appliquer lesdites résolutions :

- Le Mexique salue les efforts déployés par l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) pour améliorer les conditions de vie et promouvoir le développement humain des réfugiés palestiniens en leur fournissant des services d'éducation et de santé;
- Le Gouvernement mexicain soutient les efforts déployés par l'UNRWA pour satisfaire les besoins des réfugiés palestiniens. Sa contribution volontaire annuelle à l'Office atteignait donc 250 000 dollars en 2016 et en 2017.